La Picardie dans le dispositif stratégique défensif et offensif de Napoléon

Nicola Peter Todorov

▶ **To cite this version:**

Nicola Peter Todorov. La Picardie dans le dispositif stratégique défensif et offensif de Napoléon. BOULANGER, Philippe et NIVET, Philippe (sous la direction de). La géographie militaire de la Picardie du Moyen Âge à nos jours, Encrage, 2006. halshs-01242030

HAL Id: halshs-01242030
https://shs.hal.science/halshs-01242030

Submitted on 15 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Picardie dans le dispositif stratégique défensif et offensif de Napoléon[i]

par Nicola Peter Todorov

Les projets conçus par Napoléon pour débarquer aux îles Britanniques en partant de Boulogne entre 1803 et 1805 sont bien connus et ont fait l'objet de plusieurs études approfondies. L'objectif de la concentration des troupes et de la construction de la flottille n'a jamais fait l'unanimité des historiens. Pour les uns, comme le colonel Desbrière :

« il est permis de douter du but réel de ces préparatifs, quelque longs et dispendieux qu'ils aient pu être. Epouvantail pour l'Angleterre, avantage de politique intérieure et continentale à avoir une grosse armée prête. Peut-être est-ce tout ce que Napoléon voulut réellement.[1] Pour d'autres historiens, sa volonté de débarquer en Angleterre semble tout à fait sincère.[2] Certains historiens, comme l'amiral Dupont, proposent une solution intermédiaire : endoctriné, d'abord par l'ingénieur Forfait, Napoléon aurait lancé le grand programme national de création de la flottille avant d'abandonner l'idée d'un débarquement en Angleterre. La flottille n'aurait alors servi que de prétexte à une concentration de troupes nécessaire à combattre les puissances continentales.[3] L'intérêt ultérieur dont a témoigné Napoléon pour le site de Boulogne est beaucoup moins connu, son analyse permet peut-être de mieux comprendre l'enjeu stratégique qu'il revêtait tout au long de la période impériale.

Le Boulonnais faisait partie de l'ancienne province de Picardie. Pour Napoléon, le Boulonnais appartenait clairement à cette région. La seule occurrence du terme de Picardie dans sa correspondance se trouve dans une instruction adressée à Talleyrand et dans laquelle il l'évoque nettement en rapport avec ses projets de débarquement.[4] Une quinzaine d'années après la départementalisation, les anciennes provinces n'avaient manifestement pas encore disparu de la mémoire et appartenaient à l'espace perçu.

I. Boulogne dans la stratégie de Napoléon : faire d'une pierre deux coups

Le rôle que Napoléon destine à la flottille apparaît dans sa lettre programmatique du 17 septembre 1810 : « [...] je désire [...] diminuer ma flottille de Boulogne *de manière qu'elle devienne un objet de diversion et*

---

[1] Desbrière, Edouard, *Les projets et tentatives de débarquement français aux îles Britanniques de 1793 à 1805*, t.5, p.830

[2] Masson, Philippe., Murracciole, José., *Napoléon et la marine*, Paris 1968

[3] Dupont, Maurice., L'amiral Decrès et Napoléon ou la fidélité orageuse d'un ministre, Paris, Economica, 1991 , p. 176

[4] Correspondance de Napoléon, lettre adressée à Talleyrand le 13 août 1805

d'accessoire, ne devant plus opérer seule et pouvant menacer de jeter 60000 hommes sur le territoire de l'ennemi *dans le temps qu'il serait occupé ailleurs.* »[5] (relevé par moi) En rapprochant une autre source en date du 16 novembre 1811, époque où la flottille sera déjà remise en armement, on reconnaît plus clairement encore le but que poursuit Napoléon : « La flottille de Boulogne sera toujours un des plus puissants moyens d'influer sur l'Angleterre; toutes les fois que nos escadres commenceront à remuer et que l'on doublera ou triplera la flottille, que l'on requerra les pêcheurs et les matelots de la côte, qu'on embarquera sur la flottille de l'artillerie et du matériel, l'Angleterre s'attendra à une combinaison qui amène des escadres devant Boulogne, et *dès lors elle sera obligée de tenir en réserve une grande partie de ses vaisseaux dans la Tamise et aux Dunes, et un corps de troupes assez considérables pour couvrir Londres et ses chantiers.* »[6]

La flottille a donc pour mission d'immobiliser des forces navales et une partie de l'armée britanniques en Angleterre pour permettre aux forces françaises d'agir ailleurs et de compenser ainsi partiellement leur infériorité numérique face à la marine anglaise. Mais la présence d'une armée à Boulogne et dans ses alentours avait encore un autre avantage qui apparaît clairement la correspondance de l'Empereur avec le ministre de la marine en 1811.

« La France est obligée d'avoir 200000 hommes, qu'elle ne peut envoyer ni aux Indes ni aux Guyanes, ni en Italie. Quelques choses qui arrivent, il faut toujours qu'elle soit en état de réunir sur l'Escaut et le Rhin, 200000 hommes en cas de guerre avec l'Angleterre, c'est une force inutile; mais l'existence d'une flottille la met en jeu. L'expérience prouve que 40000 hommes campés sur les hauteurs de Boulogne et une flottille obligent l'ennemi à former des camps, à faire des fortifications de toute espèce et à tenir en réserve aux Dunes une escadre prête à s'opposer à celle de Brest, de Toulon ou de l'Escaut qui, échappant à leurs croisières, viendrait se présenter dans ces parages. »[7]

La France doit donc disposer d'une armée de terre suffisante pour le cas d'une guerre avec une ou plusieurs puissances continentales. Si cette note non datée se trouve dans la correspondance de 1811, elle est certainement antérieure aux projets de débarquement entre 1803 et 1805, car l'auteur écrit : « Une flottille de Boulogne n'a jamais existé, il peut donc paraître étrange de dire qu'il est nécessaire d'en avoir une. »

---

[5]Correspondance de Napoléon, lettre n° 16916 adressée le 17 septembre 1810 au ministre de la marine, le vice-amiral Decrès

[6]Correspondance de Napoléon n° 18264, à Decrès, le 16 novembre 1811

[7]Archives Nationales (par la suite A.N.)./AF/IV/1199/118, Observation sur la flottille, l'écriture et le style de ce mémoire ressemblent à ceux de Napoléon; Il connaît la flottille depuis 1798, alors il était le commandant en chef de l'armée d'Angleterre

Il y a dans la Correspondance de Napoléon Ier un document intitulé « Note pour le ministre de la Marine » en date du 26 fructidor an XIII qui contient exactement les mêmes idées. Venant de lever le fameux camp de Boulogne pour fondre sur les armées de la troisième coalition, il précise à Decrès :

« ...la flottille ne pouvant plus donner à l'Angleterre l'inquiétude de lui voir faire le passage de vive force, il faut reprendre le projet qui a été manqué : avoir sur les hauteurs de Boulogne une armée de 60 à 80000 hommes; avoir 500 bâtiments pouvant porter 40 à 50000 hommes et plusieurs milliers de chevaux; n'avoir qu'une partie des matelots nécessaires pour l'armement de ces bâtiments et, au moment où mes escadres commenceraient leurs mouvements, faire une levée de pêcheurs et de matelots sur la côte, rétablir la ligne d'embossage, embarquer l'artillerie et le matériel, faire enfin toutes les démonstrations nécessaires pour faire voir qu'on n'attend que la présence d'une escadre pour passer. »[8]

Cette déclaration était tout à fait sérieuse. Peu de temps après le retour de la campagne victorieuse contre la troisième coalition, où le camp de Boulogne avait joué son rôle, Napoléon reprend l'idée de la flottille de Boulogne comme une institution permanente. La victoire d'Austerlitz et le traité conclu avec la Prusse lui permettent, croit-il, de se consacrer désormais entièrement à ses projets maritimes.[9] En même temps, le camp de Boulogne doit conserver son rôle de point de rassemblement pour une expédition dirigée contre l'Angleterre.

Il faut attendre la conclusion du traité de Tilsitt pour voir Napoléon s'occuper de la guerre maritime. La paix continentale semble mieux assurée grâce à l'alliance avec la Russie. Le 13 septembre 1807, le ministre de la marine, le vice-amiral Decrès est envoyé à Boulogne pour passer la flottille

---

[8]Correspondance de Napoléon n°9209, article 4, Napoléon finit par dire : « De tous les moyens qu'on peut proposer pour nuire à l'ennemi, on n'en peut imager un moins dispendieux pour la France et plus désastreux pour l'Angleterre. » , article 8; l'auteur de l'observation sur la flottille conclut : « Certes, jamais avec un moindre sacrifice on n'a obtenu plus d'avantages; jamais avec moins d'efforts, on n'a fait plus de mal à l'ennemi. »

[9] Recevant l'envoyé prussien Lucchesini le 5 avril 1806, l'Empereur dit à son interlocuteur : « qu'il serait toujours ferme, constant, inébranlable dans les sentiments qui lui avaient inspiré le désir des liaisons nouvellement contractées avec V.M. (le roi de Prusse -N.T.)... sa politique, les intérêts de son empire et les dispositions de ses peuples étant également contraires à l'état de guerre entre la France et la Prusse et demandant tous le choix d'un allié puissant sur le continent, il s'était plu à concilier ses penchants et ses intérêts avec les intérêts de la Prusse, et qu'il désirait pouvoir se convaincre de la stabilité de ces nouvelles liaisons. Que devant songer à rétablir sa marine que les anglais détruisaient successivement, il lui fallait pouvoir épargner l'entretien de 100 à 150 mille hommes de troupes de terre, en les remplaçant par les forces de son allié ». BAILLEU, P., Preußen und Frankreich, no.343 rapport de Lucchesini, Paris le 9 avril 1806, p.452

en revue, pour inspecter tous les magasins et pour préparer la flottille à être prête à prendre la mer au 15 octobre. Il est chargé de s'adresser aux matelots, aux troupes et aux habitants pour leur annoncer dans un délai de quinze jours le rassemblement de 100000 hommes à Boulogne.[10]

On peut s'interroger sur les véritables objectifs de cette mesure. On pourrait penser qu'il s'agit d'une action de propagande ou de guerre psychologique pour contraindre l'Angleterre à la paix comme en 1802 à la paix d'Amiens. A cette époque, elle se trouvait dans une situation comparable, seule face à un continent pacifié après la paix de Lunéville et l'alliance franco-russe. La flottille de Boulogne avait été créée attirant l'attention de la marine anglaise. Il est également possible que par cette concentration de troupes, Napoléon ne vise qu'à empêcher les escadres anglaises à intervenir ailleurs, notamment dans la mer Baltique où elles confisquent la flotte danoise qui est un allié potentiel de la France. Il n'empêche que dans sa correspondance avec le ministre de la marine, Napoléon écrit le contraire, à savoir « que toutes les mesures se prennent pour pouvoir vraiment, si les Anglais s'entêtent dans la Baltique, profiter de leur absence pour frapper un grand coup. »[11]

Ce grand coup est prévu en Méditerranée avec plusieurs objectifs sur la côte de l'Afrique du Nord et surtout en Egypte ainsi que dans l'outre-mer. La flottille de Boulogne doit de nouveau jouer son rôle habituel dans ces opérations et forcer les Anglais à garder une réserve considérable dans l'embouchure de la Tamise et aux Dunes. Encore le 13 mai 1808, il écrit à Decrès : « […] alors mon armée sera considérable à Boulogne et la flotte de Flessingue et la flottille de Boulogne menaceront l'Irlande. Il n'y a point de doute, alors, que l'Angleterre se croira menacée dans son intérieur ou en Irlande et n'aura point de soupçon que ces grandes expéditions sont destinées pour les Indes. »[12]

Les préparatifs sont organisés systématiquement jusqu'au moment où les affaires d'Espagne prennent une tournure imprévue alors que les forces navales de cette puissance devaient jouer dans l'opération projetée par Napoléon. Mais surtout : « Les affaires d'Espagne, ayant pris depuis un mois une tournure assez sérieuse, il ne sera peut-être plus dans mon projet de hasarder une si grande quantité de forces sur les mers. »[13]La rupture de la paix par l'Autriche en 1809 force Napoléon à ajourner de nouveau ses projets.

En été 1810, Napoléon conçoit son programme de redressement naval. La flottille de Boulogne joue de nouveau un rôle central. Lorsque Napoléon et

[10] A.N./A.F./IV/1192, 57, rapport de Decrès à l'Empereur
[11] Correspondance de Napoléon, lettre au vice-amiral Decrès, en date du 13 septembre 1807
[12] Correspondance de Napoléon, lettre n°13877 à Decrès en date du 13 mai 1808
[13]ibidem.no.14161

ses conseillers élaborent le programme de redressement naval pendant l'été 1810, la France se trouve en paix avec les grandes puissances continentales. Mais peu de temps après, les relations avec la Russie se détériorent. Les fortifications que construisent les Russes sur la Dvina inquiètent Napoléon dès le mois d'octobre. La politique douanière de la Russie devient hostile aux exportations françaises dès le mois de décembre, mais dans un premier temps l'Empereur des Français ne renforce que peu ses troupes dans le Nord de l'Allemagne. A partir du mois de février 1811, les informations sur la concentration de troupes russes se font de plus en plus pressantes au point de persuader l'Empereur en avril 1811 de l'imminence d'une invasion russe. C'est ce qu'on appelle l'alerte du printemps 1811. Les mesures immédiates prises par Napoléon, qui n'est absolument pas préparé à faire face à une invasion imminente mais surtout le fait que les concours sur lesquels tablait le tsar Alexandre se dérobent font échouer ce projet. Mais désormais Napoléon se trouve dans l'attente d'une guerre plus ou moins proche, un peu comme entre 1803 et 1805.

Le camp de Boulogne retrouve alors dans la stratégie napoléonienne le double rôle qu'il a déjà joué en 1805. Alors que la mise en œuvre du programme maritime est poursuivie avec acharnement, Boulogne devient le lieu de rassemblement d'une partie de la réserve destinée à venir au secours du maréchal Davout aux avant-postes de l'Empire. Le 24 mars 1811, l'Empereur écrit à Davout qui commande les troupes françaises à Hambourg: « A moins que les Russes ne m'attaquent, je ne compte pas faire d'autres mouvements cette année ; mais je veux me mettre en état […]Tous mes régiments de cuirassiers seront complétés à 1100 chevaux ; tous ceux qui étaient dans l'intérieur, du côté des côtes, se rapprochent de la Belgique, de Wesel et de Mayence ; des camps vont être formés à Boulogne, à Utrecht, Wesel et du côte d'Emden ; se troupes pourront se porter en avant comme l'éclair et former votre seconde ligne. »[14]

Le ministère de la guerre élabore effectivement un plan d'organisation des armées prévoyant la création d'un corps d'observation de l'océan de 72000 à former à Boulogne.[15] Les Anglais sont d'ailleurs au courant de ces armements mais un espion leur apprend que ce rassemblement n'est qu'un bluff.[16]D'une façon générale, les concentrations de troupes aux alentours de Boulogne n'ont pas manqué de produire leurs effets sur les Anglais. Après 1805, les côtes méridionales de l'Angleterre sont fortifiées. Ainsi, jusqu'en octobre 1806, 73 tours sont construites – 27 dans le Kent et 46 dans le

[14] Correspondance de Napoléon, n° 17516, lettre adressée au maréchal Davout, commandant l'armée d'Allemagne, à Hambourg,

[15] A.N./AF/IV/1110

[16] Public Record Office, Foreign Office/ 27/82, rapport de Charles Somers, du 20 août 1811: "He marches troops to Boulogne but that is only a deception to draw your attention from the real place of attack…"

Sussex – pour empêcher un débarquement. Malgré un équipement de ces tours moindre que prévu, l'historien Richard Glover estime que toute tentative d'invasion aurait tourné au désastre à partir de 1806[17]. Il n'empêche que les escadres anglaises dans la Manche sont restées importantes jusqu'à la fin de la guerre, ne serait-ce que parce que la marine française a vu ses effectifs baisser jusqu'en 1810 et les Anglais n'avaient pas besoin d'envoyer leurs vaisseaux au loin pour bloquer des forces importantes.

En dehors de leur double fonction stratégique, le camp et le port de Boulogne ont pour mission de d'instruire les soldats et les marins. Même les unités alliées de la confédération du Rhin passent par Boulogne.[18] Mais la multiplication des fonctions accroît les exigences que doit remplir le site de Boulogne.

II. Les atouts compensent les inconvénients

Pour mettre en œuvre la stratégie de Napoléon, il fallait être capable de débarquer des contingents importants, et ceci était une constante de la période étudiée. La concentration de troupes avait déjà été utilisée pendant les guerres du XVIIIe siècle pour forcer les Anglais à garder en réserve en Manche des escadres importantes. Cette stratégie s'était révélée efficace.[19]Il est possible que même en 1805, l'objectif principal fût d'immobiliser des forces ennemies en Manche. Mais en 1759 et en 1777, il suffisait de débarquer beaucoup moins de troupes qu'au début du XIXe siècle.

---

[17] Glover, Richard, *Britain at Bay. Defence against Bonaparte*,1973, p. 118-119 et 123; jusqu'en 1803, seuls les ports de Portsmouth et de Plymouth avaient des fortifications dignes de ce nom, construites après les sérieuses menaces franco-espagnoles en 1779, p. 104

[18] Archives des Affaires Etrangères, Correspondance Politique, vol. 734

[19] L'historien britannique N. Rodgers estime ainsi : « the threat of invasion had to be taken seriously, and the ease with which the French could pin down large naval forces merely by assembling a body of troops on the channel coast was one of the real weaknesses of the British navy in the eighteenth century. Lacking, or at least believing themselves to lack an effective army, successive British governments tied down a large part of the fleet in the Channel in moments of crisis, while the French were able to devote all their available naval strength to the offensive, and often to seize the initiative from a numerically stronger enemy." Continental Commitment in 18th century, in: Freedman, L, Hayes, P., O'Neill, R., *War, Strategy and International Politics*, Essays in honour of Sir Michael Howard, Oxford, 1992 pp. 39 -55, ici p. 52

Or, l'embarquement d'une armée nombreuse constituait un problème de taille. Si on avait voulu transporter les troupes sur des vaisseaux de ligne, il aurait fallu 200 vaisseaux pour embarquer 100000 soldats. C'est-ce que dit Napoléon dans ses observations sur la flottille : « En supposant que l'escadre de Toulon, de Flessingue ou de Brest ait pu acquérir pendant quelques jours la supériorité et se présenter devant Boulogne, elle n'aurait aucun moyen d'opérer un débarquement. »[20]

Une flottille composée de bateaux de petit gabarit était plus facile à construire et à rassembler que des navires plus importants. Mais une telle flottille ne devait pas être trop éloignée du lieu de débarquement. Dans sa correspondance de l'année 1811 avec le ministre de la marine, Napoléon distingue nettement entre les flottes de transport composées de bateaux d'un gabarit aussi élevé que possible et dont la destination est assez lointaine et les flottilles servant à immobiliser des forces ennemies en menaçant des points proches (Boulogne, Messine, Hambourg).

Contrairement aux tentatives de débarquement entreprises sous l'Ancien Régime et notamment pendant la guerre d'Indépendance américaine en 1779 à partir de Saint-Malo, il fallait rapprocher la base de départ du corps expéditionnaire des côtes anglaises. C'est le général Bonaparte qui avait choisi Boulogne à la place du port du Havre pour accueillir 180 bateaux lors de son inspection des côtes de la Manche en février 1798.[21]

Mais la Picardie n'avait pas que des atouts. Les côtes picardes n'étaient guère les plus favorables pour la préparation d'une expédition. Les côtes n'offraient guère d'abri à la flottille. Les ports étaient peu nombreux et devaient être aménagés. Un ingénieur chargé d'étudier le site de Boulogne en 1776, avait conclu : « C'est un des plus mauvais ports de la Manche »[22]

Selon les estimations des spécialistes en 1805, il fallait sept à huit marées pour mettre tous les bateaux à la mer. Bien sûr, la réduction de la flottille et des troupes de débarquement diminuait aussi le temps nécessaire pour son départ.

Napoléon avait clairement indiqué qu'il faudrait mobiliser des pêcheurs et populations maritimes lors d'une opération générale. Traditionnellement, le littoral picard ne fournissait qu'une petite partie des matelots de la marine française.[23] Cette situation ne s'est guère modifiée vingt ans plus tard. En 1811, les inscrits maritimes des départements de la Somme et du Pas-de-

---

[20] A.N./AF/IV/1199, Observations sur la flottille

[21] Dupont, Maurice, *Les flottilles côtières de Pierre le Grand à Napoléon Ier*, Economica, Paris 2000, p. 165

[22] Dupont, Maurice, *L'amiral Decrès et Napoléon ou la fidélité orageuse d'un ministre*, p.119

[23] Cabantous, Alain, *Dix mille marins face à l'océan*, Publisud, Paris 1991, p. 123 : en 1791, les hommes classés en Flandres, Picardie, Haute et Basse Normandie représentaient 20,86% des gens de mer classés du royaume.

Calais ne constituent que 3,7 % de l'ensemble des marins recensés.[24] D'une façon générale, les cantons littoraux picards sont beaucoup moins peuplés que ceux des côtes normandes et bretonnes. Les populations des cantons littoraux se consacrent d'ailleurs inégalement aux activités maritimes pour autant que les listes de l'inscription reflètent correctement le poids des populations maritimes (carte n°1) : il y a plus de 90 inscrits sur 10000 habitants dans le Pas de Calais, mais seulement 43 dans la Somme. Aussi, il n'y a que deux écoles de navigation en Picardie, l'une à Boulogne, l'autre à Saint-Valéry.[25]

La réalisation du grand programme de redressement naval entreprise en 1810 exige la mise en place de la conscription maritime. Une partie des conscrits de chaque levée doit être mise à la disposition de la marine, ceux provenant des cantons littoraux. Les contingents sont fixés selon le nombre d'habitants, non selon celui des gens de mers (carte n°2).

En 1811, après l'incorporation des départements hanséatiques, les marins sont envoyés à Boulogne. Le ministre de la marine s'inquiète des désertions et des relations qu'ils pourraient établir avec l'Angleterre.

Boulogne ne présente pas les meilleures conditions pour l'entraînement des équipages. En 1810, lorsqu'il s'agit de créer les équipages de flottille pour la nouvelle marine, des amiraux comme Ganteaume préconisent d'autres sites que les côtes picardes pour disposer ces nouvelles unités. Ainsi, lors de la séance du conseil de la marine, où sont discutés les différents projets de recrutement, le comte Caffarelli, qui partage le point de vue de Ganteaume, dit : « Boulogne, Le Havre, Cherbourg, Rochefort et même Anvers paraissent des points peu favorables à l'instruction de ces jeunes gens. »[26] Selon le plan de Ganteaume, il faudrait concentrer les équipages de flottille destinés à compléter les équipages de haut bord, dans trois endroits : dans le Zuiderzee, dans la rade de Brest et en Méditerranée entre Toulon et La Spezia. Ce sont finalement les objectifs stratégiques de Napoléon qui décident en faveur de Boulogne pour localiser le 12e, 14e et 17e équipage de flottille à Boulogne.

Aux problèmes de protection s'ajoute celui de l'insalubrité du littoral. Après son inspection à Boulogne en septembre 1807, Decrès déclare : « la marine sur 8482 hommes a 1038 fiévreux. Les hôpitaux ne peuvent y suffire.

---

[24] A.N./AF/IV/1375; les populations maritimes de Berque ont d'ailleurs été étudiées par Boyer, Grégory, *La marine berckoise de Louis XIV à 1945 [Texte imprimé] : inscription maritime, vie des gens de mer, construction navale, pêches : ou Vie et mort d'un port de pêche,* 2 vol. ,thèse à l'université de Dunkerque, 2001

[25] Dainville, François de, Tulard, Jean, Atlas administratif de l'Empire français d'après l'Atlas rédigé par ordre du duc de Feltre en 1812, Droz, Genève, Minard, Paris, 1973

[26] A.N./A.F./ 1192, 10-11, procès-verbal de la cinquième séance du conseil de marine, en date du 23 août 1810

Comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire à Votre Majesté les mortalités ne sont pas nombreuses, mais les convalescences sont longues et les rechutes fréquentes. »[27] Les effets de cette insalubrité semblent avoir été très variables selon les années.

Pour la construction des chaloupes canonnières, des bateaux canonniers, des péniches, il ne faut pas forcément disposer des bois aussi longs que ceux qui étaient nécessaires pour la construction des vaisseaux de ligne. Les trois départements de l'ancienne Picardie n'ont guère les ressources forestières les plus importantes (carte n°3)[28].

La permanence de l'hostilité de l'Angleterre conjuguée aux menaces continentales réitérées ont compensé ces inconvénients et conféré au littoral picard une situation stratégique et y ont provoqué des aménagements.

III. L'intérêt soutenu pour le littoral picard

Les objectifs stratégiques de Napoléon expliquent l'intérêt accordé à cette partie de la Picardie durant tout son règne, au-delà des préparatifs entre 1803 et 1805.

D'abord, la flottille est inspectée et réarmée à plusieurs reprises quoique sur un pied réduit par rapport aux effectifs de 1805. En avril 1806, Napoléon ordonne de remettre en service la flottille dans un délai de trois mois. En 1805, 2343 bâtiments ont été rassemblés ayant une capacité de transport de 167600 hommes. Sept mois après l'abandon des préparatifs de débarquement, la flottille est encore capable de transporter 160000 soldats. Le ministre de la marine soumet alors à son maître un projet de réorganisation de la flottille sur une base réduite mais encore assez importante. Au total 990 bâtiments doivent être conservés portant 73106 passagers sans compter les équipages.[29]

Après la guerre contre la quatrième coalition, Decrès est envoyé à Boulogne où il ordonne le réarmement de 683 bâtiments. En avril 1808, 521 bâtiments sont réparés[30] et la réparation des bateaux restants se poursuit jusqu'à la nouvelle interruption due à la guerre d'Espagne.

La dernière fois, l'armement de la flottille est ordonné par le décret du 3 juillet 1811, après la mise en œuvre du grand programme de redressement maritime. Elle sera composée de 400 bâtiments pouvant transporter 31000 hommes et 1400 chevaux. Au premier septembre 1811, les trois quarts de

[27] A.N./AF/IV/1197, 63-67, rapport de Decrès à l'Empereur en date du 27 septembre 1807

[28] A.N./AF/IV/1208, 3e dossier, rapport à l'Empereur en date du 15 janvier 1812

[29] SHM, BB4, 241, rapport de Decrès du 16 avril 1806

[30] SHM, BB4, 262, rapport du préfet maritime Bonnefoux

cette flottille doivent être prêts « à passer en Angleterre » et au premier janvier 1812, toute cette flottille doit être en état de partir. »[31] Au moment où l'armement de la flottille est ordonné, il y a 908 bâtiments à Boulogne, dont 485 sont considérés comme hors d'état d'être réparés. Les bâtiments restants suffiraient donc pour remplir les stipulations du décret impérial. Mais comme celui-ci prescrit également la composition de la flottille par type de bâtiment, il faut construire encore de nouveaux bateaux, notamment 95 péniches. Comme le projet initial prévu pour la flottille est abandonné en novembre 1811 à cause de la campagne de Russie qui se dessine, on ne construit finalement que 23 nouvelles péniches en 1811. Au premier janvier 1812, il y a 384 bâtiments à Boulogne. Mais à ce moment 60 chaloupes canonnières ont déjà été envoyées dans d'autres ports, notamment Anvers et Cherbourg pour éviter que les Anglais, profitant du transfert de la Grande Armée vers l'est, mettent la main sur la flottille.

Comme Napoléon projetait de reprendre des opérations navales de grande envergure pour 1812 et 1813, le réarmement de la flottille de Boulogne prévu dès 1810 provoque quelques difficultés d'organisation qui sont pourtant surmontables.

La flottille de Boulogne a eu des ennemis. Notamment le ministre de la marine Denis Decrès a cherché à dissuader son souverain de consacrer des moyens considérables à la construction de cette flottille que Napoléon considère comme le moyen le moins dispendieux pour nuire à l'Angleterre.[32] Il ne faudrait pas s'imaginer ce ministre comme un exécutant fidèle et sans âme de la volonté de son maître. Afin de diriger l'énergie de l'Empereur dans la direction qui lui convient, le ministre tarde à répondre aux lettres que Napoléon lui envoie, exagère systématiquement certaines difficultés et, surtout, les dépenses nécessaires à la construction et à l'entretien de la flottille. Ainsi, en juin 1811, le ministre estime les dépenses pour armer autant de bâtiments que le veut l'Empereur à 7,55 millions de francs et 5,55 millions par année pour les entretenir. L'armement prendrait au moins six mois, avance Decrès.[33]Napoléon n'accepte pas ces données telles quelles.[34]Sur ses objections, Decrès lui soumet l'évaluation du préfet maritime de Boulogne. Résultat : Si la réparation des bâtiments est plus chère que ne le croit Napoléon, elle paraît beaucoup moins coûteuse que ne veut le suggérer Decrès. Ainsi le ministre suppute la somme de 32000 francs pour la réparation d'une prame, 18000 pour celle d'une canonnière, 12000 pour celle d'un bateau canonnier et 7000 celle d'une péniche. Le préfet

[31] SHM, BB4, 300, 5, décret du 3 juillet 1811

[32] Correspondance de Napoléon n° 9209, article 4, Napoléon finit par dire : "De tous les moyens qu'on peut proposer pour nuire à l'ennemi, on n'en peut imager un moins dispendieux pour la France et plus désastreux pour l'Angleterre."

[33]A.N./AF/IV/1199/111, rapport à l'Empereur, le 22 juin 1811

[34]Correspondance de Napoléon n° 17856, à Decrès, le 25 juin 1811

indique respectivement les sommes de 16250, 7285, 4583, 833 francs nécessaires pour ces réparations. Avec 1,35 millions francs, on peut, dans un délai de trois mois, mettre 251 bâtiments en état de porter 23630 hommes et 1040 chevaux.[35] Napoléon ne se laisse pas abuser. Toujours est-il qu'il y a des frictions : le commandant de la flottille, le vice-amiral de Baste, qui, « d'une activité dévorante », se heurte au manque de moyens financiers suffisants pour installer de nouveaux postes à signaux, de batteries supplémentaires etc.[36]

La flottille est la raison d'être des aménagements portuaires. Decrès écrit ainsi à Napoléon : « quant à ce qui intéresse Sa Marine militaire, Boulogne ne peut avoir d'importance que relativement à la flottille. »[37] Rappelons que la construction de la flottille avait valu à Boulogne l'accueil de la préfecture maritime du premier arrondissement maritime, située auparavant à Dunkerque.[38]

Avec le grand projet de redressement naval de 1810, il devient nécessaire d'aménager les installations portuaires. Des sommes importantes sont accordées au port de Boulogne et aux ports secondaires mais au début de 1812, on est obligé de réduire les dépenses initialement prévues pour Boulogne de 280000 à 200000 francs. La baisse est bien inégale. Le budget des travaux maritimes est réduit globalement de 19 %.Alors que celui d'Anvers baisse de plus de 24 %, celui de Toulon ne connaît qu'une diminution de moins de 7%.[39]

En janvier 1813, l'ingénieur Sganzin estime que « tous les principaux établissements neufs en charpente qui composent l'ensemble du revêtement des quais, les estacades, le pont de service, le barrage et l'écluse sont en bon état et n'exigent qu'un simple entretien. »[40] Le chenal, l'avant-port ont en général la même profondeur qu'à l'époque où la flottille a été désarmée. En revanche, dans le bassin semi-circulaire, il s'est formé un dépôt de vase de 3 à 4 pieds.

La situation des autres ports destinés à servir de point de départ de la flottille est moins bonne. L'ingénieur des Ponts et Chaussées chargé des travaux maritimes du premier arrondissement, rapporte le 30 août 1811 : « Le port d'Ambleteuse n'offre plus guère de ressources aux

[35]A.N./AF/IV/1199/120, rapport à l'Empereur du 3 juillet 1811
[36] SHM/ BB/4/338, 168 et 171-172, lettres du préfet maritime, Bonnefoux au ministre en date du 6 et du 10 septembre 1811
[37] SHM/ BB/4/ 362
[38] Olivier, Gérard, Les préfets maritimes sous l'Empire, *Revue de l'Institut Napoléon*, n°132 (1976), p.16
[39]A.N./MAR./DD/2/665, Travail du 6 janvier 1812 ; à titre de comparaison, les sommes accordées à l'ensemble des ports de l'arrondissement de Dunkerque en l'an IX s'élevaient à 401000 francs
[40] SHM/MAR./ BB/4/ 362/ 202

bâtiments de la flottille […] Le port de Wimereux dans son état actuel est encore moins susceptible de recevoir des bâtiments de la flottille que le port d'Ambleteuse. »[41]Mais il estime que moyennent une dépense de 326561 francs ces deux ports pourraient être mis en état de recevoir respectivement 321 et 171 bâtiments.

Dans la mesure où la flottille constitue une menace pour l'Angleterre, elle doit aussi être protégée d'une attaque préventive des Britanniques. D'une façon générale, Napoléon ne craint pas une invasion anglaise de la France. Il est en revanche conscient du danger d'une intervention ponctuelle destinée à anéantir les forces navales françaises avant l'arrivée de troupes françaises. La maîtrise de la mer par les Anglais leur permettait d'intervenir rapidement et à l'improviste. La correspondance de l'Empereur au sujet de Boulogne montre que cette crainte le préoccupait très tôt et avant l'affaire des brûlots de l'île d'Aix ou de l'expédition anglaise lancée contre Flessingue en 1809. Le 9 mars 1806, Napoléon annonce au général Dejean ses projets de fortification de Boulogne et lui ordonne de préparer un plan de fortification. Selon Napoléon, les fortifications de Boulogne feraient l'objet d'un effort de financement soutenu pendant plusieurs années. (Carte n°4)

« Monsieur Dejean, mon intention est d'employer cette année 600,000 francs aux fortifications permanentes de Boulogne. Le but que je me propose est assez facile à comprendre : c'est de mettre la flottille, qui est désormais un établissement permanent, à l'abri d'une surprise ou brûlée par l'ennemi. Les opérations d'un siège sont toujours longues, et la pensée de le faire dans un pays comme la France en éloigne toute tentation ».[42]

En juillet 1806, le général Dejean soumet les plans pour les travaux à Napoléon qui les discute en détail et en approuve l'essentiel. Il analyse de nouveau les fortifications de Boulogne au mois de septembre. Mais l'attention de l'Empereur est vite détournée de ces projets de longue haleine. Dès le mois d'août, la Prusse mobilise et la quatrième coalition se prépare, mais la perspective d'une nouvelle guerre continentale l'incite à se soucier du camp de Boulogne. Et ce souci revient régulièrement à chaque fois que les armées françaises combattent un adversaire continental. Encore au début de 1814, lorsque l'ennemi envahit le territoire national, l'ingénieur Tupinier est envoyé à Boulogne pour expédier les bateaux utilisables à Cherbourg pour qu'ils ne tombent entre les mains des Prussiens.[43]

[41] SHM/ BB/4/ 338, 159-161

[42] Correspondance de Napoléon, lettre du 6 mars 1806

[43]Tupinier, Jean-Marguerite, Mémoires du baron Tupinier, Texte établi et annoté par Bernard Lutun, Editions Desjonquères 1994, p. 139-140

Avec l'élargissement de l'Empire, le point de gravité se déplace vers l'est. Ce déplacement se traduit aussi dans les dépenses pour la construction des routes. Ce sont essentiellement les communications dans les départements annexés voisins qui bénéficient des investissements.[44]

Même après les grands préparatifs de débarquement entre 1803 et 1805, Boulogne reste le point de passage de nombreuses troupes. Avant l'ordre de réarmement, en juin 1811, il y avait 4 régiments de ligne à Boulogne avec un effectif de 7700 hommes dont 6050 présents sous les armes.[45] Le 15 septembre, on y trouve deux divisions commandées par le maréchal Ney avec un effectif d'à peu près 25000 hommes.[46]A ce moment, la flottille est capable d'embarquer 20000 soldats et 1200 chevaux.[47]

Pendant la période napoléonienne, la région de Boulogne a donc occupé une situation d'une grande importance stratégique qui a compensé les handicapes liés aux sites de ce littoral. Cet intérêt prolongé a valu à la ville de Boulogne une présence militaire dont elle n'avait pas joui auparavant et des aménagements portuaires et militaires effectués après le grand projet de débarquement de 1803 à 1805. L'idée d'une flottille abandonnée à elle-même après 1805 et dépérissant dans un port sans intérêt serait donc à revoir.

---

[i] BOULANGER, Philippe et NIVET, Philippe (sous la direction de), *La géographie militaire de la Picardie du Moyen Âge à nos jours*, Amiens Encrage, 2006, p. 79-93

---

[44] A.N./AF/IV/1352, 103 Saint-Cloud, 20 septembre 1806

[45] A.N./AF/IV/1101, 255, rapport de l'officier d'ordonnance Athalin sur les troupes de terre et de mer et sur la flottille, 20 juin 1811

[46] A.N./AF/IV/1209

[47] A.N./AF/IV/1199, 156, 157, rapport de Decrès du 6 août 1811